

FAIRE MA DEMANDE DE LABELISATION « BONUSRÉPAR ASL » EN 5 ÉTAPES

Ma structure appartient à une grande enseigne, franchisée ou intégrée ?

Cas 1 → Non: je crée mon compte et renseigne les informations relatives à mon atelier

Cas 2 → Oui:
- Soit je réalise ma demande de labellisation et renseigne le nom de l'enseigne pour y être affilié.
- Soit je laisse l'enseigne se charger de la labellisation de ma structure.

Étape 1

Je crée mon compte sur la plateforme

Étape 2

Je remplis le formulaire en 3 parties
- la structure de réparation
- le responsable légal
- les catégories d'ASL réparés et qualifications des réparateurs

Étape 3

Je signe l'attestation sur l'honneur

Option

Je déclare mes ateliers délocalisés

Étape 4

- J'importe le bon de commande signé sur le site et je télécharge la facture
- Je règle les frais de dossier par virement

Étape 5

J'accepte les Conditions Générales de Service

Pièces à joindre

RIB
KBIS ou Extrait D1 de moins de 3 mois
Attestation RCP
Attestation vigilance URSSAF

Le document est à télécharger depuis la plateforme, je le complète, le signe et le cache au nom de ma structure

Attestations pour chaque atelier délocalisé

Coût
140 € HT

Si j'élargis mon périmètre de labellisation

Coût
25 € HT/
cat.*

* par catégorie d'ASL supplémentaire

L'opérateur de contrôle vérifie mon dossier

Mon dossier est complet :
LABELLISATION



Attestation de labellisation

Mon dossier est incomplet : demande de complément

Ma structure n'est pas éligible : refus